



Stationnement abusif et vehicules non assurés

Par **supertracteur**, le **19/12/2008** à **12:16**

Bonjour, dans notre copropriété situé en IDF, prusieur problèmes de stationnement viennent perturber l'usage de notre copropriété.
Venant de l'extérieur, très régulièrement des personnes venant acheter à un bar-tabac entravent l'accès à la copropriété en y garant leurs vehicule.
A l'intérieur il arrive régulièrement que des personnes garent leurs véhicule devant les emplacement de parking des autres locataires ou propriétaires et empechent leur sortie ou entrée.
Autres problème, des véhicules sont garés non assuré sur leur place de parking, en cas d'incendie qui paie la note? Et enfin des résidents utilisent des places de parking qui ne leur sont pas attribués pour y entreposer des vehicules supplementaires.
Les residents connaissent le reglement de copropriété, les usager de la route connaissent le code de la route ,que faire de plus?
La copropriété peut elle prévoir un sabot pour bloquer les vehicules récalcitrants concernant le stationnement intérieur? Pour ce qui est de l'exterieur la police minicipale et le maire semblent ne pas percevoir le probleme peut on aller plus loin dans la demarche.
Je vous remercie des solutions que vous pourrez m apporter.
Cordialement